

## **Le bois de Labarie (Gironde) : un massif boisé intéressant mais menacé**

### **The Labarie wood (Gironde department) : an interesting but threatened forested area**

Gabriel BALLOUX

14 Les Allées, F - 33490 Verdelais – [gabyballoux@hotmail.fr]

**Résumé** - Le bois de Labarie est un vaste bois situé au cœur du bassin versant du Galouchey. Représentatif des forêts de l'Entre-deux-Mers, il renferme une population remarquable de hêtres dans des stations à microclimat montagnard, ainsi que des plantes herbacées rares et du petit patrimoine bâti. Nous traitons également de la toponymie, de l'évolution du boisement au fil des siècles et des pressions anthropiques.

**Mots-clés** - Bois, hêtre, flore, cadastre, toponymie, géographie, Gironde, SO France.

**Abstract** - The Labarie wood is a vast forested area situated in the heart of the Galouchey drainage basin. Representative of the Entre-deux-Mers forests, it contains a remarkable population of beeches in mountain microclimate stations, in addition to containing rare herbaceous plants and small architectural heritage. We also talk about toponymy, progression of afforestation over centuries and anthropic pressures.

**Keywords** - Wood, beech, floristics, cadastral register, toponymy, geography, the Gironde department, SW France.

## **Introduction**

Le bois de Labarie est une forêt qui attire notre attention depuis au moins une décennie. Après des prospections en 2014-2015 ayant permis de mettre au jour une abondante population de hêtres dans le centre et le sud du bois (BALLOUX, 2015), nous nous sommes enfin décidé à réaliser une cartographie complète des milieux naturels de ce bois, un comptage des hêtres et une étude historique à partir du cadastre napoléonien et des photographies aériennes. Ce travail a été effectué en janvier-février 2017, l'époque idéale pour repérer des hêtres en forêt car ils sont marcescents.

### **1. Situation**

Le bois de Labarie tel qu'il peut être perçu de nos jours est un massif forestier vaste à l'échelle locale, recouvrant *lato sensu* 144 hectares à cheval sur les communes de Semens (55,7 %), Saint-Germain-de-Grave (2,8 %), Gabarnac (9,2 %) et Monprimblanc (32,3 %). *Stricto sensu*, on peut écarter : (1) les extensions forestières sur la rive

gauche du Galouchey, autrement dit se situant dans la commune de Saint-Germain-de-Grave, (2) les boisements disjoints à proximité de Larrayan, (3) le secteur au sud de Grangé – qui se rattache plutôt aux bois de Mautret et de la Gravette –, (4) et même le secteur se situant au nord de la route reliant Ramounichot à Génisson.

L'extension maximale du boisement *lato sensu* est de 1,9 km (O-E, de Balan à Bournac) sur 4 km (NNO-SSE, du Tarrey de Castet au Pas de Saint-Germain) ; *stricto sensu*, de 1,4 km sur 2 km.

## 2. Géologie, pédologie, hydrologie

La série géologique du secteur est typique de la région des côtes de Bordeaux : le fond des talwegs est constitué de Molasses de l'Agenais (g3 – Oligocène supérieur) ; les sommets sont couverts d'alluvions plio-quadernaires (p-Fu) composées de graves et de limons ; des colluvions (CF) à dominante limoneuse recouvrent les pentes (DUBREUILH & ALVINERIE, 1978).

Les sols appartiennent en majorité à l'UCS 90 "versants de vallée en forte pente irrégulière", allant du luvisol vers le brunisol en descendant. Les parties sommitales sont aussi des luvisols ; les fonds de vallons, limoneux également et à hydromorphie variable, sont des colluviosols ; la rive gauche du Galouchey est constituée de sols de graves. Le pH est très majoritairement acide (WILBERT *et al.*, 2012).

En ce qui concerne l'hydrologie, le bois de Labarie s'articule autour de deux cours d'eau principaux : le Galouchey (orienté NNO-SSE) et la rouille de Barie (orientée OSO-ENE). Les versants sont à peu près symétriques ; la pente est généralement d'environ 20 % et peut atteindre 42 %. Plusieurs talwegs secondaires entaillent les versants ; il existe un secteur où naissent des sources, à proximité du village de D'Armagnac.

## 3. Toponymie

Le toponyme principal est *bois de Labarie* (ou *de la Barie*, ou *de Barie*). Il dérive d'un lieu-dit situé sur la crête entre Larrayan et Gravelines, déjà nommé *Barie* au XVIII<sup>e</sup> siècle (Fig. 1), où se trouvait une habitation jusque vers la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Même si une forme \**vallia* (dérivée du latin *vallis* : "val", soit "lieu vallonné") (comme pour la commune de Barie ; BOYRIE-FÉNIÉ, 2008) n'est pas à exclure totalement, il s'agissait plus probablement d'une personne originaire de Barie. Ce toponyme ne concerne en réalité que le secteur sur la commune de Semens ; la Fig. 2 montre la délimitation des lieux-dits sur les plans cadastraux du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

Sur le cadastre du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les toponymes apportent quelques informations pour qui connaît un peu le gascon :

- *Bois de la Peyreyre* : "de la carrière de pierres" (cf. *infra*).

- *Treytin* : "défrichement" ; cela désigne plus précisément un défrichement tardif (XVI<sup>e</sup> ou XVII<sup>e</sup> siècle), contrairement aux *artigues* qui peuvent remonter au XI<sup>e</sup> siècle (LAVAUD, 2016). Alors que le lieu-dit *Treytin* a fini par se reboiser<sup>(1)</sup>, il est intéressant d'observer juste à côté *Bois Brûlé* ; on distingue nettement la limite de cet ancien défrichement par brûlis au niveau de ce qui est appelé *le Bois du Loup*. On retrouve les noms *aux Tretins*, *au Bois Brûlé* et *au Bois du Loup* en 1812.

- *Terres Blanches* (mot français ; le nom gascon aurait été *Terres Blanques*) : désigne un sol limoneux.

Le cadastre du début du XIX<sup>e</sup> siècle est moins précis que celui des années 1850 mais il donne quelques toponymes antérieurs disparus ensuite : *Bois du Busquet* et *Bois de Terre Blanche* (à Semens, les deux ayant été incorporés au *Bois de Labarie*) ; *au Roye* (à Monprimblanc, le long de la route formant la limite nord du massif) ; *la Metairie* (à Monprimblanc, devenu *Meynard*).

## 4. Évolution

La première source connue à ce jour faisant apparaître le bois de Labarie, avec des contours approximatifs, est la carte de Cassini (**Fig. 1**), levée entre 1763 et 1767 dans notre secteur.

Nous disposons malheureusement d'informations incomplètes pour les années 1810, car les plans cadastraux de Gabarnac et Monprimblanc n'indiquent pas l'occupation du sol et celui de Saint-Germain-de-Grave est manquant. Côté Semens, le contour est relativement stable entre 1810 et 1847, mise à part une régression du boisement au lieu-dit Larrayan.

### 4.1. Taille et forme des parcelles

Cela dit, nous pouvons faire une observation : en 1810, les parcelles de bois côté Semens sont extrêmement vastes comparées à celles mises en culture, à l'exception de la zone au nord de Charles. Le bois du Busquet, quoique constituant une très vaste parcelle, possède des petites parcelles enclavées (bois et terres labourables) dont l'origine serait à étudier. Côté Ramounichot, le versant exposé à l'est constituait aussi une grande parcelle de plus de 10 ha – c'est toujours le cas –. Côté Gabarnac, le *Bois Brûlé* et le *Bois du Loup* constituaient chacun une seule parcelle aux contours irréguliers, contrairement aux *Tretins* divisés en petites parcelles régulières aux contours droits, cohérentes avec des défrichements. Le bois de Ramounichot n'a jamais été défriché – normal en raison de la forte pente –, mais il serait donc resté aux mains d'un même propriétaire (personne unique ou indivision).

Une autre remarque : on voit en 1810 de petits groupes de parcelles au milieu de l'immense parcelle du bois de Labarie, comme une terre labourable le long du chemin de *Pizanes*, regagnée par la forêt avant 1847. Étaient-ce des essais de mise en culture sans succès ? Pourquoi ces parcelles étaient-elles ainsi enclavées ?

Il arrive aussi d'observer des ensembles de parcelles allongées et étroites (des *courrèges*), notamment au Moumou ou au bois de la Peyreyre, probablement issues de partages successifs entre héritiers. Les parcelles sont toujours perpendiculaires au talweg ; ainsi aucun héritier n'était-il lésé quant à la qualité du terrain. Mais étaient-elles déjà boisées au moment du partage ? Rien n'est moins sûr.

### 4.2. Chemins ruraux

Rappelons que les chemins ruraux sont des voies appartenant au domaine privé communal. Si la plupart existent toujours comme sentiers (par exemple celui n° 8 dit de Moumou) voire comme chemins carrossables, celui n° 7 dit de Teste n'est plus perceptible qu'en partie. Il faut dire qu'il menait à des terres particulièrement éloignées du village de Teste.

### 4.3. Pâturages de fond de vallon

Une caractéristique constante est la qualification de pâturage pour les terrains situés dans les fonds plats des vallons – que ce soit celui du Galouchey ou celui de la rouille de Labarie – et leur reboisement généralisé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou au début du XX<sup>e</sup> siècle. Des prairies sur de tels terrains, cela peut sembler curieux : le sol est sableux et/ou marécageux, assez mouvant, et l'accès est parfois difficile ; les terrains stables parfois encore pâturés n'apparaissent qu'à plus de 2 km en aval. Peut-être ne pâturait-on qu'occasionnellement ici et là dans les fourrés.

### 4.4. Déprise agricole, landes, coupes

Il existe tout un éventail de termes qualifiant sur le cadastre ancien des milieux préforestiers : *jauga* (= lande à ajoncs), *bruyère*, *lande*, *peloue* (= friche), *friche*, etc., et ce sans considérer les *pins* et autres *châtaigneraies* non comptés comme bois au sens strict. On peut parfois reconnaître d'anciennes parcelles agricoles gagnées par les bois

car leurs limites prolongent celles de parcelles agricoles actuelles et tranchent avec les limites des bois anciens.

La principale zone concernée par la déprise agricole (fin XIX<sup>e</sup>- début XX<sup>e</sup>siècle) est le centre-sud du bois (**Fig. 3**). Les terres abandonnées se couvrent d'essences pionnières (trembles, prunelliers, robiniers) et nomades (chêne pédonculé) puis la chênaie-charmaie s'installe. On observe toutefois des espèces d'origine anthropique, comme le laurier-sauce ou le laurier-cerise. Il est amusant de remarquer, au milieu d'une zone reboisée entre 1847 et 1947 mais coupée entre 2004 et 2015, un chêne majestueux dont le port est large : cela nous indique qu'il a crû en avance par rapport à la végétation alentour.

La **Fig. 4** montre la progression du défrichement dans le secteur *Bois Brûlé / Bois du Loup*. Rien d'étonnant, donc, d'y trouver un hêtre imposant en situation aujourd'hui thermophile, car il se trouvait au milieu de la forêt jusque dans les années 1970.

Les terrains gélifs ou trop pentus, eux, sont théoriquement restés forestiers depuis la dernière reconquête post-glaciaire.

#### 4.5. Carrières

Il existait au bois de la Peyreyre (*a la Pereyre* en 1812) une carrière, ou plutôt une gravière, comblée mais que l'on peut encore distinguer. Les parcelles en bande situées à cet endroit ont une végétation tranchant avec celle de la forêt ancienne : genévriers, fragon peu abondant, arbres plus jeunes... On y distingue encore le tracé des règes alors que la forêt occupait le terrain en 1853 ; peut-être qu'un défrichement est survenu entretemps.

### 5. Intérêt botanique

#### 5.1. Types de milieux

La cartographie des milieux naturels<sup>(2)</sup> (**Fig. 5**) montre une prépondérance de la chênaie-charmaie aquitanaise (CORINE 41.22 / EUNIS G1.A12) qui couvre 59 % du bois, avec un faciès à *Carex pendula* Huds. en fond plat de vallon. Les espèces typiques sont *Quercus petraea* Liebl., *Q. robur* L., *Carpinus betulus* L., *Ruscus aculeatus* L., *Anemone nemorosa* L., *Sanicula europaea* L., *Ranunculus ficaria* L., *Carex sylvatica* Huds., *Blechnum spicant* (L.) Roth., etc. Cet écosystème présente le plus souvent des caractéristiques acidoclines : s'y maintiennent *Ilex aquifolium* L., *Lonicera periclymenum* L., *Carex umbrosa* Host, etc.

La chênaie aquitano-ligérienne sur sol lessivé (CORINE 41.55 / EUNIS G1.85) occupe les rebords plats où le limon est plus épais (32 % du bois) ; sa présence est déterminée par la valeur de la pente et non par l'altitude relative. La chênaie acidiphile présente des châtaigneraies comme faciès de substitution (CORINE 41.9 / EUNIS G1.7D9) et de rares pinèdes (CORINE 42.813 / EUNIS G3.713) ; la transition avec la chênaie-charmaie est soit nette, soit progressive. Les espèces typiques sont *Quercus robur* L., *Q. pyrenaica* Willd., *Castanea sativa* Mill., *Pinus pinaster* Aiton, *Ilex aquifolium* L., *Sorbus torminalis* (L.) Crantz, *Teucrium scorodonia* L., *Ulex europaeus* L., *Carex umbrosa* Host, etc. *Quercus pubescens* Willd. y apparaît en situation thermophile malgré le sol acide (cf. RAMEAU *et al.*, 1994).

Çà et là, le robinier ou le tremble poussent en peuplements plus ou moins purs. À noter également, mais à Saint-Germain-de-Grave, un petit peuplement de *Pinus sylvestris* L. accompagné par *Quercus pubescens* Willd., *Sorbus domestica* L. et *Sorbus torminalis* (L.) Crantz<sup>(3)</sup>.

Très localement, sur sol marécageux, on observe l'aulnaie à laïches (CORINE 44.311 / EUNIS G1.2111 / Cahiers d'habitats 91E0-8), dont les espèces typiques sont *Alnus glutinosa* (L.) Gaertn., *Carex pendula* Huds., *Galium palustre* L., *Myosotis laxa*

Lehm. subsp. *cespitosa* (C.F. Schultz) Hyl. ex Nordh., etc. Cette formation végétale constitue un habitat prioritaire au niveau européen (BENSETTITI, 2001).

### 5.2. Espèces remarquables

Le principal intérêt du bois de Labarie est la présence d'une grande population de hêtres (*Fagus sylvatica* L.) s'étendant sur 57 ha (Fig. 6, 7, 9). On dénombre plus de 1970 individus dont au moins 245 matures. Les plus gros mesurent plus de 200 cm de circonférence – 270 cm pour celui de Larrayan –, soit un âge de 100 à 120 ans (BERNARD & ANDRÉ, 1957). Ils semblent souvent former des cépées<sup>(4)</sup> mais cela résulte peut-être de la fusion d'individus issus de graines. En tout cas, ils n'auraient pas pu se maintenir dans un bois traité en taillis (E SILVA, 2010).

On constate que les hêtres sont plus abondants et remontent plus haut sur les versants exposés au nord ; toutefois, ils sont présents quelle que soit l'orientation. Ils sont accompagnés par deux espèces rares en Gironde affectionnant le même microclimat : la luzule des bois [*Luzula sylvatica* (Huds.) Gaudin] et la luzule poilue [*Luzula pilosa* (L.) Willd., Fig. 8]. Si la première abonde partout où peut se trouver le hêtre<sup>(5)</sup> – elle affectionne donc le cœur de bois –, la seconde a été observée à l'extrême nord du massif, sur un talus exposé au nord en bordure de bois. Il est à noter qu'au nord du pont de Ramounichot, malgré l'abondance de *Luzula sylvatica*, on ne trouve pas de hêtres.

Une autre espèce rare en Gironde et très abondante ici est *Carex umbrosa* Host. Il est attesté à Omet, Donzac, Saint-Germain-de-Grave et Saint-André-du-Bois (ANIOTSBEHERE, 2012), mais nous l'avons aussi observé à Verdélais, Semens, Sainte-Croix-du-Mont, Gabarnac, Saint-Martial.

L'intersection Meynard/au Moumou/Treytin (Fig. 10) ou le versant exposé au nord entre les deux palombières de Labarie, sont des exemples de lieux où le microclimat montagnard se ressent particulièrement, ce qui est très favorable au hêtre. Ces stations semblent se rapprocher des hêtraies atlantiques acidiphiles (CORINE 41.12 / EUNIS G1.62) en substitution du 41.55, et des hêtraies neutrophiles médio-européennes (CORINE 41.13 / EUNIS G1.63) en substitution du 41.22.

### 5.3. Inventaire floristique

Un inventaire floristique non exhaustif a été réalisé à partir d'observations en avril-mai 2015 (à l'entrée sud du bois), en juin 2016 (côté Ramounichot) et en janvier-février 2017. Nous avons pu relever les espèces suivantes<sup>(6)</sup> :

**Ligneux :** *Abies alba* Mill.<sup>(7)</sup>, *Acer campestre* L., *Alnus glutinosa* (L.) Gaertn., *Betula pendula* Roth, *Buxus sempervirens* L.<sup>(8)</sup>, *Calluna vulgaris* (L.) Hull., *Carpinus betulus* L., *Castanea sativa* Mill., *Cornus sanguinea* L., *Corylus avellana* L., *Crataegus monogyna* Jacq., *Cytisus scoparius* (L.) Link, *Eleagnus xebbingei* L., *Erica cinerea* L., *Erica scoparia* L., *Fagus sylvatica* L., *Frangula dodonei* Ard., *Fraxinus excelsior* L., *Hedera helix* L., *Hypericum androsaemum* L., *Ilex aquifolium* L., *Juniperus communis* L., *Laurus nobilis* L., *Ligustrum vulgare* L., *Lonicera periclymenum* L., *Mespilus germanica* L., *Pinus pinaster* Aiton, *Pinus sylvestris* L., *Populus tremula* L., *Prunus avium* (L.) L., *Prunus laurocerasus* L., *Prunus spinosa* L., *Pyrus cordata* Desv., *Quercus petraea* Liebl., *Quercus pubescens* Willd., *Quercus pyrenaica* Willd., *Quercus robur* L., *Robinia pseudoacacia* L., *Rosa canina* L., *Rubus* sp., *Ruscus aculeatus* L., *Ruscus hypophyllum* L., *Sambucus nigra* L., *Sorbus domestica* L., *Sorbus torminalis* (L.) Crantz, *Ulex europaeus* L., *Ulmus minor* Mill., *Viburnum opulus* L.

**Espèces herbacées :** *Ajuga reptans* L., *Allium vineale* L., *Anemone nemorosa* L., *Angelica sylvestris* L., *Arum italicum* Mill., *Brachypodium sylvaticum* (Huds.) P. Beauv., *Cardamine flexuosa* With., *Cardamine hirsuta* L., *Cardamine pratensis* L., *Carex flacca* Schreb., *Carex pendula* Huds., *Carex remota* L., *Carex sylvatica* Huds., *Carex umbrosa* Host, *Centaurea decipiens* Thuill., *Circaea lutetiana* L., *Cirsium vulgare* (Savi) Ten., *Conopodium majus* (Gouan) Loret, *Dactylorhiza* sp., *Deschampsia flexuosa* (L.) Trin., *Euphorbia amygdaloides* L., *Euphorbia dulcis* L. subsp. *incompta* (Ces.) Nyman, *Fragaria vesca* L.,

*Galanthus nivalis* L., *Galium aparine* L., *Galium palustre* L., *Geranium robertianum* L., *Geum urbanum* L., *Glechoma hederacea* L., *Holcus lanatus* L., *Hypericum hirsutum* L., *Hypericum pulchrum* L., *Iris foetidissima* L., *Juncus bufonius* L., *Juncus effusus* L., *Lamium purpureum* L., *Lathraea clandestina* L., *Lathyrus linifolius* (Reichard) Bässler, *Luzula forsteri* (Sm.) DC., *Luzula pilosa* (L.) Willd., *Luzula sylvatica* (Huds.) Gaudin, *Mentha aquatica* L., *Myosotis laxa* Lehm. subsp. *cespitosa* (C.F. Schultz) Hyl. ex Nordh., *Picris echinoides* L., *Plantago major* L., *Poa annua* L., *Poa trivialis* L., *Potentilla erecta* (L.) Rausch., *Potentilla sterilis* (L.) Garcke, *Prunella vulgaris* L., *Pseudarrhenatherum longifolium* (Thore) Rouy, *Pulmonaria affinis* Jord., *Pulmonaria longifolia* (Bastard) Boreau, *Ranunculus acris* L., *Ranunculus bulbosus* L., *Ranunculus ficaria* L., *Ranunculus repens* L., *Ranunculus tuberosus* Lapeyr., *Rubia peregrina* L., *Rumex acetosa* L., *Rumex sanguineus* L., *Sanicula europaea* L., *Solanum dulcamara* (L.) L., *Stachys officinalis* (L.) Trévis., *Stachys sylvatica* L., *Symphytum tuberosum* L., *Tamus communis* L., *Teucrium scorodonia* L., *Urtica dioica* L., *Veronica chamaedrys* L., *Veronica montana* L., *Veronica persica* Poir., *Vinca minor* L., *Viola reichenbachiana* Jord. ex Boreau, *Viscum album* L.

**Fougères :** *Athyrium filix-femina* (L.) Roth, *Blechnum spicant* (L.) Roth, *Dryopteris filix-mas* (L.) Schott, *Phyllitis scolopendrium* (L.) Newman, *Polypodium vulgare* L., *Polystichum setiferum* (Forssk.) Woyn., *Pteridium aquilinum* (L.) Kuhn.

**Bryophytes :** *Atrichum undulatum* (Hedw.) P. Beauv., *Brachythecium rutabulum* (Hedw.) B., S. & G., *Dicranium scoparium* Hedw., *Eurhynchium striatum* (Hedw.) Schimp., *Hylocomium splendens* (Hedw.) B., S. & G., *Hypnum cupressiforme* Hedw., *Leucobryum juniperoides* (Brid.) C. Müll., *Plagiomnium undulatum* (Hedw.) T. Kop., *Polytrichum formosum* Hedw., *Rhytidadelphus triquetrus* (Hedw.) Warnst., *Scleropodium purum* (Hedw.) Limpr. <sup>(9)</sup>.

## 6. Patrimoine bâti

À Meynard, on trouve une cabane en pierre datant de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (**Fig. 11**), avec du matériel agricole ancien et diverses inscriptions (“Vinsac Robert”, “vive la classe 1933-34”, “1910 †”, “1904”, “2005”...) (**Fig. 12**).

## 7. Usages anthropiques

Le bois est utilisé, comme généralement dans l'Entre-deux-Mers, pour la chasse, ce qui se matérialise par la présence de palombières et de piteys (pylônes pour la chasse aux grives). La partie centrale du bois (côté Semens) comporte deux grandes palombières dont les alentours sont entretenus. Les associations concernées sont la société intercommunale de chasse Verdélais-Semens et les ACCA de Monprimblanc et de Gabarnac ; on ne trouve pas de RCFS dans le bois (mais au nord du pont de Ramounichot).

Mais il est surtout utilisé par des véhicules de type quad ou mobylette, ce qui cause des dégâts aux sols et à la végétation. Pendant l'hiver 2016-2017, la vaste clairière herbeuse en douce pente à l'extrémité sud-ouest du bois, bordée par une remarquable population de hêtres adultes, a été transformée en circuit pour véhicules à moteur (sol retourné y compris sur les talus entre les hêtres, ruban de signalisation...).

Il existe çà et là des cabanes en bois ; celle de Larrayan, la plus sophistiquée, se trouve dans une clairière et date des années 1990.

Des dépôts de déchets épars (plastique, ferraille, mais aussi pneus) sont également présents çà et là, par exemple à l'intersection Meynard/Treytin/au Moumou, près des palombières, au Bois du Loup, ou au pont de Ramounichot (au milieu d'une aulnaie marécageuse à côté de la station à *Luzula pilosa*).

L'exploitation forestière constitue une menace pour le microclimat : de froid, ombragé et humide, il devient plus chaud, plus lumineux et plus sec, ce qui défavorise à terme la régénération du hêtre (E SILVA, 2010). On observe cela dans la partie centrale du bois, où se trouvent des coupes de divers âges<sup>(10)</sup>, colonisées par des fourrés (ajoncs, prunelliers, trembles, robiniers, etc.), mais aussi à Treytin. Quant aux engins, ils endommagent parfois des hêtres adultes. Cela dit, de petites trouées favorisent

fortement la régénération du hêtre.

Une gravière abandonnée a été identifiée dans la pointe nord-ouest du bois (lieu-dit d'Armagnac).

Heureusement, le cœur du bois ainsi que d'autres secteurs sont relativement préservés. Mais pour combien de temps ?

#### Abréviations

ACCA : association communale de chasse agréée.

CORINE : Coordination of Information on the Environment.

EUNIS : European Nature Information System.

RCFS : réserve de chasse et de faune sauvage.

UCS : unité cartographique de sol.

#### Notes

(1) Peut-être en raison d'une moindre productivité du sol.

(2) Pour la nomenclature, cf. BISSARDON *et al.* (1997) et LOUVEL *et al.* (2013).

(3) Ce type d'association végétale est assez curieux : il contient des espèces communes aux bois de chênes pubescents sur calcaire, tout en étant localisé sur des sols acides. Serait-il à considérer comme un faciès thermophile de la chênaie acidiphile ? Avec une remarquable constance, sur les sommets limoneux de La Benaugue, on y trouve typiquement : *Quercus pubescens* Willd., *Sorbus torminalis* (L.) Crantz, *Sorbus domestica* L., *Carex flacca* Shreb., *Rubia peregrina* L., *Tamus communis* L. ... À étudier.

(4) Le hêtre rejette de souche en climat montagnard, très difficilement en plaine.

(5) Une cartographie des populations de *Luzula sylvatica* (Huds.) Gaudin pourrait peut-être nous renseigner sur l'histoire du bois de Labarie et sur les microclimats qui y règnent.

(6) Nomenclature des spermaphytes et des ptéridophytes selon ANIOTSBEHERE (2012), des bryophytes selon RAMEAU *et al.* (1994). Il conviendra de compléter cet inventaire.

(7) Un jeune individu, isolé, dans la chênaie acidiphile à Meynard !

(8) Un individu, isolé, dans la chênaie acidiphile à l'est de Ravissant.

(9) *Plagiothecium undulatum* (Hedw.) B., S. & G. semble présente au pont de Ramounichot, mais la détermination reste à confirmer. Cette mousse est nord-océanique montagnarde : ce serait un élément de plus pour qualifier de montagnard le microclimat local.

(10) Ces coupes ont eu lieu entre 2004 et 2017.

#### Remerciements

Merci à Samantha YEO pour la relecture de l'abstract et à Mélodie LAROCHE pour l'aide aux mesures de circonférence. Merci aussi à Bruno CAHUZAC pour sa relecture et mise en pages, ainsi qu'à Michèle DUPAIN et Alain ROYAUD.

---

**Fig. 1** - Le bois de Labarie au XVIII<sup>e</sup> siècle (carte de Cassini).

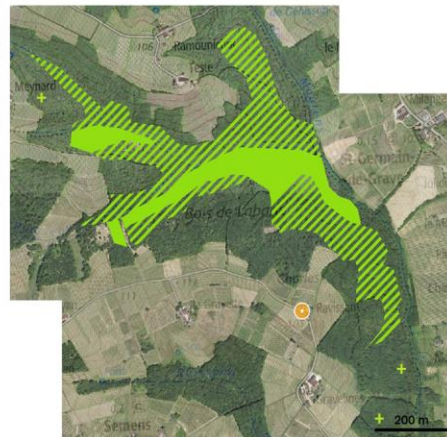
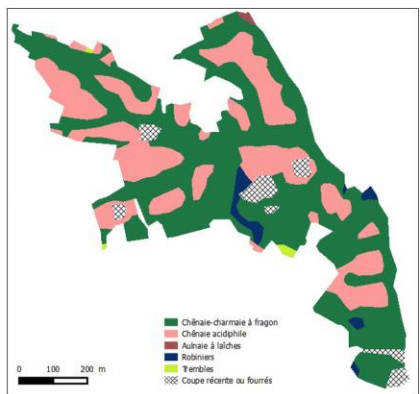
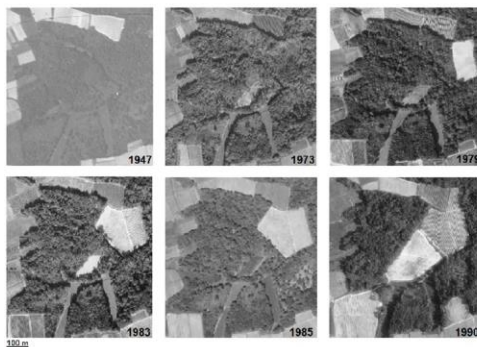
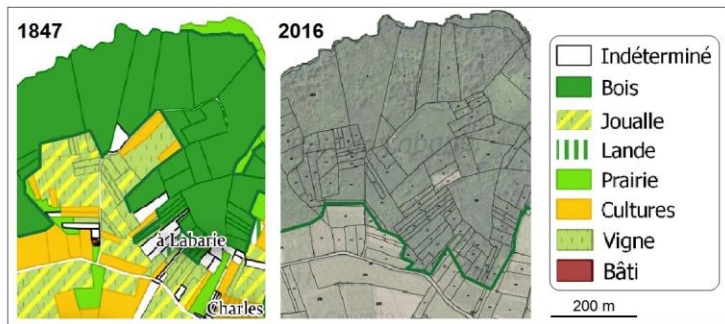
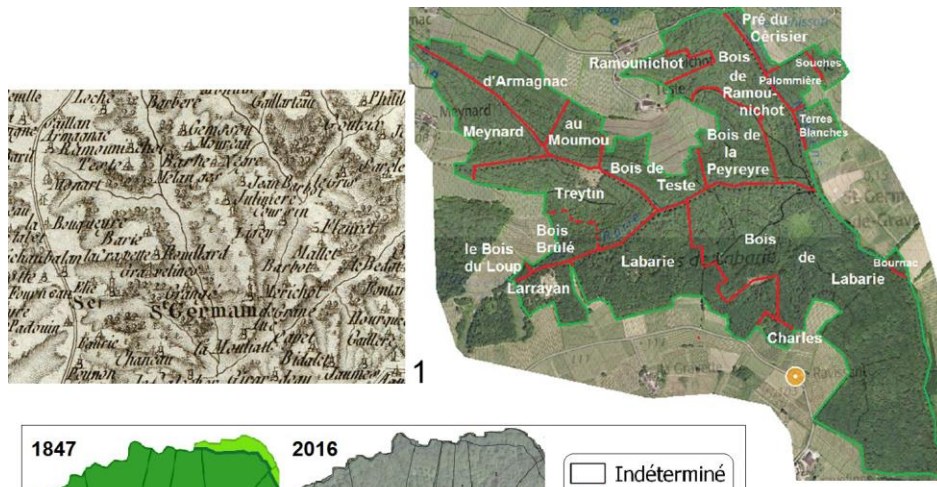
**Fig. 2** - Délimitation des lieux-dits d'après les cadastres des années 1840-1850.

**Fig. 3** - La déprise agricole à Labarie. La carte à gauche est tirée de BALLOUX (2016).

**Fig. 4** - Défrichement progressif dans le secteur du Bois du Loup.

**Fig. 5** - Cartographie des habitats naturels (QGIS 2.10).

**Fig. 6** - Distribution des hêtres (en hachuré : présence ; en plein : forte abondance ; croix : individus isolés).







7



8



9



11



10



12

- ←
- Fig. 7** - Hêtres dans le secteur de Larrayan (extrême ouest du bois).  
**Fig. 8** - *Luzula pilosa* à Ramounichot.  
**Fig. 9** - Un beau hêtre à Larrayan.  
**Fig. 10** - Une ambiance montagnarde (à l'intersection Meynard / au Moumou / Treytin).  
**Fig. 11** - La cabane de Meynard.  
**Fig. 12** - Inscriptions sur la cabane de Meynard.

### Bibliographie

- ANIOTSBEHERE J.-C., 2012. - Flore de Gironde. *Mémoires de la Société Linnéenne de Bordeaux*, T. 13, (XVIII + 746) p., 75 pl., 8 diagr., 3 cartes, 10 photos.
- BALLOUX G., 2014. - À propos de cinq hêtres (*Fagus sylvatica* L., Fagaceae) isolés à Verdélais et à Saint-Martial (Gironde), et de leur environnement. *Bulletin de la Société Linnéenne de Bordeaux*, T. 149, nouv. série n° 42 (4), p. 361-366.
- BALLOUX G., 2015. - Nouveaux éléments sur les populations forestières naturelles de hêtres du canton de Saint-Macaire (Gironde). *Bulletin de la Société Linnéenne de Bordeaux*, T. 150, nouv. série n° 43 (3), p. 271-278.
- BALLOUX G., 2016. - Vectorisation du cadastre napoléonien de Semens. Consultable sur : <http://balloux-botaniste.e-monsite.com>.
- BENSETTITI F. (coord.), 2001. - Cahiers d'habitats Natura 2000. T. 1 : habitats forestiers, vol. 1. La Documentation française, Paris, 339 p.
- BERNARD M. & ANDRÉ Y., 1957. - Recherche sur les lois de croissance du chêne et du hêtre dans les peuplements de la moyenne vallée de la Saône. *Revue Forestière Française*, 8-9, p. 662-676.
- BISSARDON M., GUIBAL L. & RAMEAU J.-C., 1997. - CORINE Biotopes, version originale, types d'habitats français. ENGREF, Nancy, 175 p.
- BOYRIE-FÉNIÉ B., 2008. - Dictionnaire toponymique des communes, Gironde. CAIRN/InÔc, Pau, 408 p + 1 CD.
- Cadastre napoléonien : Arch. dép. Gironde, 3 P 176/14 (Gabarnac 1812), 3 P 176/28 (Gabarnac 1852), 3 P 288/7 (Monprimblanc 1812), 3 P 288/15 et 3 P 288/16 (Monprimblanc 1853), 3 P 510/2 et 3 P 510/3 (Semens 1810), 3 P 510/7 et 3 P 510/8 (Semens 1847), 3 P 411/9 et 3 P 411/14 (Saint-Germain-de-Grave 1848). Consultable sur : <http://gael.gironde.fr>.
- Carte de Cassini (carte de Bazas, n° 105). Consultable sur : <http://bfichet.free.fr>.
- Carte topographique IGN au 1/25 000. Consultable sur : <https://www.geoportail.gouv.fr>.
- DUBREUILH J. & ALVINERIE J., 1978. - Carte géologique de la France à 1/50 000. Langon, n° 852. BRGM, Orléans, Notice 28 p.
- E SILVA D., 2010. - Écologie du hêtre (*Fagus sylvatica* L.) en marge sud-ouest de son aire de distribution. Thèse de Doctorat, Université Henri-Poincaré, Nancy, 197 p.
- LAVAUD P., 2016. - Toponymie gasconne du Sud-Gironde. Confluences/Les Nuits Atypiques, Bordeaux/Langon, 240 p.
- LOUVEL J., GAUDILLAT V. & PONCET L., 2013. - EUNIS. European Nature Information System. Système d'information européen sur la nature. Classification des habitats. Traduction française. Habitats terrestre et d'eau douce. MNHN/MEDDE, Paris, 289 p.
- Photos aériennes IGN : 1947, 1950, 1956, 1958, 1965, 1973, 1979, 1983, 1984, 1985, 1990, 1996, 2000, 2004. Consultables sur : <http://remonterletemps.ign.fr>.
- RAMEAU J.-C., MANSION D. & DUMÉ G., 1994. - Flore forestière française. T. 1 : plaines et collines. IDF/DERF/ENGREF, Nancy, 1785 p.
- WILBERT J., ARROUAYS D. & RICHER DE FORGES A., 2012. - Carte pédologique de France à 1/100 000, Langon. INRA InfoSol, Orléans, 250 p. + 1 carte.

**Erratum** : dans BALLOUX (2015), p. 272, nous avons mentionné *Daphne laureola* L. Ayant réussi à observer de près cette plante juvénile, nous avons constaté qu'il s'agit en fait d'un *Rhododendron* sp., donc d'origine horticole.